

L'APAJH Drôme :

Depuis plus de quarante ans, l'APAJH de la Drôme essaye de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, dans une perspective d'épanouissement.

L'APAJH Drôme c'est :

- 1 siège et 14 établissements
- 300 enfants et 145 adultes accompagnés
- 145 salariés et 30 travailleurs en ESAT
- 20 bénévoles et 160 membres adhérents
- Un budget de plus de 6 500 000 €

L'APAJH Drôme est membre de la **fédération des APAJH**.

HANDICAP ASSISTANCE
N° vert : 01 55 39 56 01



Elle est aussi un membre fondateur de **Handrôme Service** et du dispositif **ACC'ENT** (accompagnement vers le milieu ordinaire du travail) et est engagée au sein du **Collectif Drôme Handicap**.

L'APAJH Drôme vous représente auprès :

- De la Maison Départementale des Personnes Handicapées ;
- De la Commission des Droits et de l'Autonomie ;
- Du Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées ;
- De plusieurs commissions communales d'accessibilité ;
- Des instances de l'Agence Régionale de Santé.

Nous situer :



Bus : ligne 10 arrêt Cassin

Unité d'Enseignement Maternelle

Ecole Ferdinand BUISSON

26 rue monge - 26000 VALENCE

Mail : ue-maternelle@apajh-drome.org



Unité d'Enseignement Maternelle Autisme



**Enfants avec troubles du spectre
autistique de 3 à 6 ans**



Ecole Maternelle Ferdinand BUISSON

26 rue monge - 26000 VALENCE

Mail : ue-maternelle@apajh-drome.org

Une école ouverte à tous et pour tous

Où ?

Une nouvelle classe maternelle de l'école Ferdinand BUISSON à Valence (26).

Pour qui ?

- Pour sept enfants âgés de 3 à 6 ans, avec Troubles du spectre autistique.
- Enfants ayant besoin d'un accompagnement adapté avec inclusion en milieu scolaire.

Procédure d'admission

- L'orientation est prononcée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).
- Une rencontre avec la famille de l'enfant, l'enfant et l'équipe de l'Unité d'Enseignement (UE) est programmée.

Pour quoi ?

- Pour l'égalité des droits et des chances (cf. Loi du 11 février 2005).
- L'école est le creuset dans lequel chaque enfant doit pouvoir dérouler son parcours scolaire afin d'y développer toutes ses capacités.

maternelle
enseignement
troubles
Scolarisation
développement
Autisme

L'organisation :

DES INTERVENTIONS PLURIDISCIPLINAIRES :

- Pédagogiques.
- Educatives.
- Thérapeutiques.

L'ÉQUIPE :

- 1 enseignant spécialisé.
- 4 éducateurs.
- 1 psychologue.
- 1 psychomotricien.
- 1 orthophoniste.

UNE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS À TEMPS PLEIN À L'ÉCOLE :

- Dans la classe adaptée de l'Unité d'Enseignement.
- En inclusion dans les autres classes de l'école maternelle.
- Sur les temps périscolaires si besoin (cantine, activités).

UN ACCOMPAGNEMENT DANS LES DIFFÉRENTS LIEUX DE VIE DE L'ENFANT.

UN SOUTIEN ET UNE GUIDANCE AUPRÈS DES FAMILLES (PARENTS, FRATRIES).

Pour apprendre quoi ?



Devenir élève



Découvrir l'écrit



S'approprier le langage



Agir et s'exprimer avec son corps



Découvrir le monde



Percevoir, sentir, imaginer, créer

Avec quels outils ?

- Des aménagements, des projets et des stratégies d'apprentissages « cousus main ».
- Un environnement structuré, prévisible et compréhensible.
- Des programmes d'intervention à références éducatives, comportementales et développementales.